



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 7 novembre 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 12
- votants : 14

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 2 novembre 2022, s'est réuni le 7 novembre 2022 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Valérie VUILLERMOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BOILLOT, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Joël ALPY à Pascale DUSSOUILLEZ, Gérard MUGNIOT à Olivier BOILLOT

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET

**Objet : Droit de préemption forestier
Parcelle AH 95 (Monts Beuley)**

M. le Maire indique que la Commune est sollicitée dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption forestier à l'occasion de la vente de la parcelle cadastrée 331 AH 95. Par courrier reçu le 21 octobre 2022, M^e GERMAIN, notaire, a notifié les conditions de vente suivantes :

- Parcelle 331 AH 95 (contenance de 41 a 30 ca) au prix de 6 500 €

Ladite parcelle entre dans le champ d'application possible du droit de préemption forestier de la Commune puisqu'elle est contiguë à la parcelle cadastrée 331 AL 36, propriété communale constituée d'un boisement soumis au régime forestier et couvert par le plan d'aménagement actuellement en vigueur. Mais elle ne présente pas d'intérêt pour la Commune.

Vu l'art. L331-22 du code forestier et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de renoncer à la préemption de la parcelle 331 AH 95,
- d'autoriser M. le Maire à accomplir toutes les formalités liées à cette décision.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE

